

entreprise n'aurait pu être rentable que si les producteurs avaient pu obtenir le gaz à très bon marché et le vendre très cher aux consommateurs, et si les compagnies d'assurance et autres capitalistes s'étaient montrés plus empressés que d'habitude à avancer environ 275 millions de dollars sans être véritablement assurés de toucher un bénéfice normal. Je signale que la *Trans-Canada* actuelle est bien différente de ce qu'elle était à l'époque où Murchison en était le seul propriétaire. Murchison et ses associés n'ont plus qu'un intérêt d'ordre secondaire dans la compagnie, et leur participation sera réduite encore davantage après le financement public. J'espère que leurs fonds seront alors remplacés, dans une très large mesure, par des fonds publics canadiens.

Mais, monsieur le président, il faut surtout mettre la situation actuelle sur le compte des politiques,—libéraux, conservateurs, socialistes,—qui ont appuyé à l'aveuglette et avec empressement la campagne en faveur d'un pipe-line entièrement canadien avant les élections générales de 1953. Vous vous rappelez peut-être que c'est en mars 1953 que, pour la première fois, j'ai différé d'avis avec mon parti et le Gouvernement en signalant qu'un pipe-line à gaz entre l'Alberta et l'Est, sur un tracé entièrement canadien qui se bornerait aux débouchés proprement nationaux, n'était pas rentable, et en réclamant la reconsidération minutieuse de ce plan et d'autres projets de rechange plus acceptables du point de vue économique. A-t-on tenu compte de cet avis? Non.

Durant les élections de 1953, les libéraux et les torys se sont engagés assez fermement et ont rendu les Canadiens favorables au projet d'un tracé et d'un marché entièrement canadiens. Certaines de leurs assertions allaient même bien au delà des points sur lesquels les agents de Murchison étaient disposés à s'engager. Les socialistes ont fait de même mais, à la différence des deux grands partis qui préconisaient la propriété privée, ils ont prôné une entreprise étatisée avec tous les maux qu'elle entraînerait, j'en suis sûr.

M. Ellis: Monsieur le président, je crois que l'honorable député lit mot à mot un discours préparé.

Une voix: Assoyez-vous.

M. Ellis: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je crois que, contrairement au Règlement, l'honorable député lit mot à mot un texte préparé.

M. le président suppléant: On se rend compte, je crois, au comité et à la Chambre, que jusqu'ici les présidents et les Orateurs n'ont pu réussir du tout à appliquer l'article du Règlement qui interdit la lecture des discours.

[M. Nickle.]

M. Knowles: L'article existe tout de même, n'est-ce pas, monsieur le président?

M. Nickle: Monsieur le président, je puis dire que j'ai préparé des notes assez volumineuses. Je préfère m'y reporter pendant le peu de temps qui me reste et traiter la question en détail plutôt que de lancer des affirmations sans fondement.

En 1953, presque tout le monde préférerait oublier aveuglément que les distributeurs de gaz, dans l'Est du Canada, s'opposaient aux prix de vente proposés sous le régime du plan "entièrement canadien" et que les producteurs canadiens de gaz, dans l'Ouest, s'opposaient également à la vente de leur produit à un prix passablement inférieur à celui qu'ils pourraient obtenir d'un autre pipe-line qu'on projetait d'aménager et qui devait desservir d'abord les provinces des Prairies et les marchés américains et, plus tard, l'Est du Canada. Les adeptes du programme dit "entièrement canadien", le déclaraient et déclarent encore indispensable,—non sans quelque raison,—à l'intérêt du Canada et à l'expansion industrielle du nord de l'Ontario et y avaient publiquement donné leur adhésion. Or, aucun de ces adeptes, et c'est ce qu'il y a de plus grave, n'était disposé à reconnaître publiquement que le Canada, et surtout la province qui devait en profiter le plus, l'Ontario, étaient tenus de soulager les producteurs, les consommateurs et les capitalistes de tout fardeau additionnel résultant de la mise en œuvre d'un programme national. Je parle évidemment, des frais d'immobilisation beaucoup plus lourds et des bénéfices éventuels moins élevés d'une entreprise mise sur pied pour des motifs politiques, comparativement à un tracé plus économique et à un plan d'expansion des marchés.

Les retards apportés aux travaux,—avant d'entreprendre les travaux, il faut conclure des contrats pour l'achat et la vente du gaz ainsi que pour le financement de l'entreprise,—résultent surtout du fait que les chefs politiques du Canada sont descendus lentement des nuages où les avaient élevés leurs sentiments patriotiques au niveau plus prosaïque des faits économiques. Une autre cause importante de retards a été l'augmentation du coût d'une entreprise "entièrement canadienne". Ce coût a augmenté de 100 millions de dollars pour atteindre le chiffre estimatif de 375 millions. Cette augmentation tient dans une large mesure à l'accroissement des frais de main-d'œuvre, du prix de l'acier et des autres matériaux et, aussi à la décision d'aménager un plus gros pipe-line et de modifier le parcours dans le nord de l'Ontario. Le prix des matériaux et de la main-d'œuvre ainsi que les frais continuent d'augmenter de sorte qu'il est plus pressant